

Question 4

Points

Objectif évaluateur	1.1.3.5.1	Redevances et taxes	4 points
---------------------	-----------	---------------------	----------

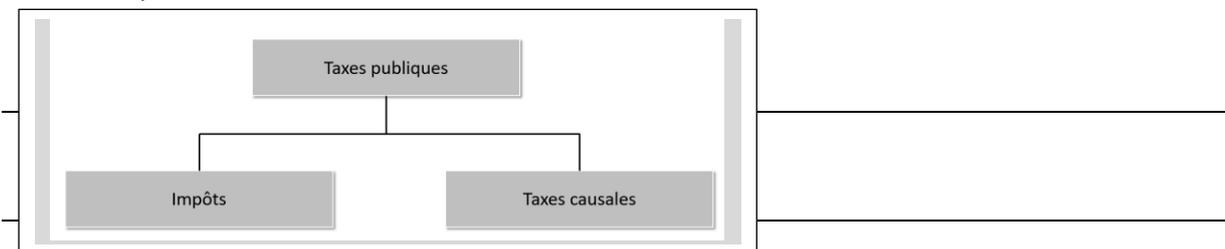
Situation de départ

Au sein de votre équipe, vous avez un nouveau collaborateur qui n'a pas suivi la formation dans l'administration publique. Vous vous préparez à initier le nouveau collaborateur au thème « taxes et émoluments ».

Cette question est composée de deux parties (a. et b.). Vous pourrez obtenir 4 points au maximum.

Tâche

- a. Citez les deux formes de taxes publiques. Vous obtiendrez ½ point par forme correcte, total 1 point.



½

½

- b. Définissez les termes suivants. Vous obtiendrez 1 point par définition correcte, total 3 points.

Terme	Définition
Émoluments	<i>Les émoluments sont des taxes spéciales perçues à titre de rémunération pour l'utilisation d'installations publiques ou pour des prestations de l'administration publique (par exemple émoluments pour inscription au registre foncier, raccordement à une canalisation ou au réseau électrique, élimination des déchets, etc.)</i>
Charges de préférences	<i>Les charges de préférences sont des taxes destinées à couvrir totalement ou partiellement les coûts d'installations déterminées réalisées par une collectivité publique. Elles sont mises à la charge des personnes auxquelles ces installations fournissent des avantages économiques particuliers (par exemple participation à la construction de routes, de canalisations, à la correction de cours d'eau, etc.)</i>
Taxes de remplacement	<i>Les taxes de remplacement sont des taxes qui compensent le non-accomplissement d'une obligation personnelle (dans le cadre d'une libération ou d'un refus) imposée à un citoyen par une collectivité publique (par exemple le service militaire ou le service du feu)</i>

1

1

1

Indication de correction

Il est possible d'accorder des demi-points pour b).

T 4

Points
obtenus